



Célébration de la victoire du 11 Novembre 1918

Le Maire et le Conseil Municipal ont l'honneur de porter à la connaissance des habitants que le programme de la Fête de la Victoire du 11 novembre 1918 a été établi comme suit :

A 10h00 Place de l'église : rassemblement et formation du cortège des corps constitués, Anciens Combattants, Sapeurs-Pompiers, enfants d'âge scolaire et habitants.

A 10h15 Départ du cortège en direction du Monument "*Aux Morts pour la France*". Dépôt d'une gerbe. Allocutions et retour.

A 10h45 à la Salle des Associations : Vin d'honneur offert par la Municipalité. **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

Tous les habitants sont invités à pavoiser leur demeure, et à prendre part à cette cérémonie du Souvenir pour commémorer l'anniversaire de l'armistice.

Annie GONCALVES,
Maire,